DLP 14-11-01009648



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n° 4 du 17 février ~~1998~~ 1999 - 2 pages Numéro ordre postal : 9

Grandes Cultures

Céréales

Désherbage

Assez peu de désherbage ont été réalisé jusqu'à présent. Lorsque les conditions permettront d'intervenir, il faudra aussi prendre en compte les exigences en températures des herbicides. Quelques exemples :

Isoproturon
Peu d'exigences en températures, application possible sur sol gelé. Risque de phyto en cas de forte amplitude thermique (15° d'écart entre le jour et la nuit).

Antigraminées foliaires (PUMA, CELIO..)
Application à partir de 4-6°. Baisse d'efficacité si gel dans les 5 jours suivant le traitement.

Sulfonylurées, Diflufénicanil
Peu d'effet des températures ou des amplitudes thermiques.

Autres anti-dicots
Besoin de températures d'au moins 5-8° (ioxynil, bromoxynil, bifénox, hormones sous forme d'esters...) ou 8-12° (fluroxypyr, hormones sous forme de sels).

Piétin verse

Le risque maladie n'a que très légèrement augmenté depuis la fin janvier. Il se situe toujours pour les levées précoces (mi octobre) à un niveau élevé, intermédiaire entre 1995 et 1998. Pour les levées tardives (décembre), il reste encore pour l'instant inférieur à celui de l'an passé.
Si la remontée des températures s'accompagne d'humidité, on continuera à rester sur un profil d'année à risque piétin assez élevé. A suivre.

Nouvelles autorisations

Outre les fongicides céréales présentés en début d'année, un certain nombre d'autres spécialités ont obtenu ces derniers mois des autorisations de vente (pour les nouvelles) ou des extensions d'emploi suite aux décisions des comités d'homologation.

Herbicides

CENTURION ou OGIVE (240 g/l de cléthodime), commercialisé par SIPCAM est désormais autorisé sur colza à la dose de 0,5 l/ha sur graminées annuelles. Il était déjà autorisé sur betteraves, pois et tournesol.

DIEZE (12 g/l DFF + 140 g/l bromoxynil + 240 g/l MCPP-P), anti-dicots commercialisé par RHONE POULENC. Autorisé sur céréales d'hiver (blé tendre, blé dur, orge, seigle et triticale). Dose : 1,8 l/ha. Mélange possible avec les anti-graminées foliaires.

GALICE (15% d'amidosulfuron + 50% métribuzine) anti-dicots commercialisé par BAYER. Autorisé sur blé tendre et orge d'hiver. Dose : 0,2 kg/ha. Mélange déconseillé avec les anti-graminées foliaires.

GAO (500 g/l métolachlor + 16.5 g/l benoxacor + 6.25 g/l métosulam), herbicide maïs de prélevée commercialisé par PARTHENA. Il s'agit de l'association de la matière active et du safeneur du DUELOR et de métosulam (déja présent sur maïs dans le DIPLOME de BAYER). Dose : 4 l/ha.

Fongicides

OPUS (125 g/l époxyconazole) commercialisé par BASF est autorisé sur betteraves contre les 4 maladies foliaires (cercosporiose, oïdium, rouille et ramulariose) à la dose de 0,75 l/ha.

Insecticides

DRIFENE AP (250 g/l endosulfan + 100 g/l parathion éthyl) commercialisé par RHONE POULENC a reçu une autorisation sur tipules de la betteraves à la dose de 2 l/ha.

CARDINAL (1,4% fipronil + 8,6% aldicarbe) commercialisé par RHONE POULENC. Il s'agit d'un insecticide microgranulé pour la betterave, efficace sur taupins, atomaires, blaniules, nématodes, pégomyies, pucerons. Dose de 11,5 kg/ha. Ce produit est classé toxique.



Pomme de terre
Attention aux plants.

Céréales
Infos désherbage et piétin.

Nouvelles autorisations de vente.

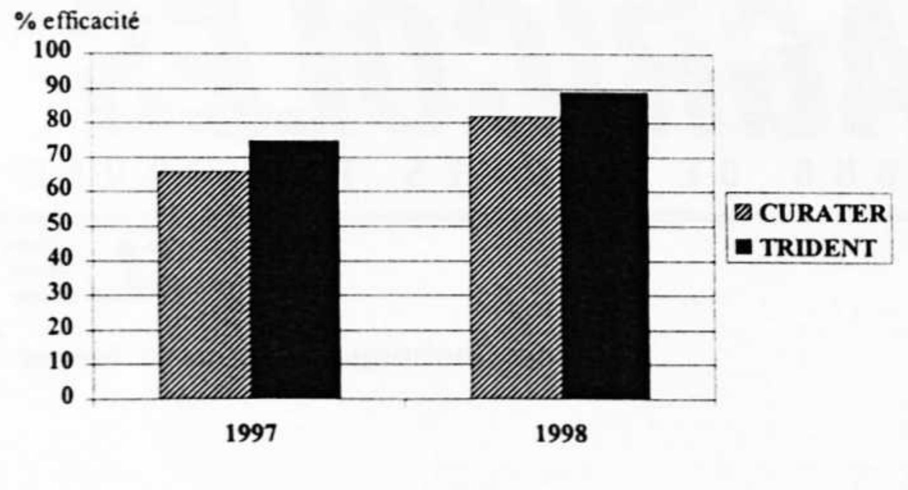
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique
C.P.P.A.P n°536 AD
ISSN n°0767-5542

Tarif Courrier 350 F
Fax 430 F

TRIDENT (2% de fipronil + 6,25% aldicarbe) commercialisé également par RHONE POULENC. Il s'agit de la même association que le précédent destinée cette fois au maïs (autorisé sur taupins, nématodes, scutigerelles, blaniules et oscinies) et au tournesol (autorisé sur taupins). Dose : 8 kg/ha. Ce produit est classé toxique.
Les résultats sur taupins sont du même niveau que la référence carbofuran dans nos essais (cf graphique). Ces produits constitueront une solution de substitution au lindane. Nous y reviendrons dans une prochaine fiche.



6 essais France (3 en 97 - 3 en 98)

Pomme de terre

Risques d'utilisation de plants fermiers

Le territoire français est probablement l'un de ceux qui présentent le meilleur état sanitaire compte tenu :
1) du niveau élevé de contrôle réalisé dans le cadre de la délivrance du Passeport Phytosanitaire Européen sur les plants français : plus de 22000 tests bactériens en 1998, et près de 20000 tests Globodera,
2) du niveau élevé d'exigences imposées par le réglement technique de certification français, un des plus sévères de l'Union Européenne,
3) de la mise en oeuvre de programmes renforcés de contrôle des introductions de plants en provenance d'autres Etats membres, ainsi que des importations de primeurs originaires de pays tiers,
4) de la réalisation d'une surveillance du territoire complémentaire : pomme de terre de consommation, rivières... destinée à apporter le maximum de garanties phytosanitaires aux producteurs.
Dans le cadre des échanges internationaux, il s'agit là d'une situation à privilégier.

Les conditions climatiques catastrophiques de cet automne aux Pays-Bas ont entraîné un manque de plants pour certaines variétés, un prix élevé pour les achats non engagés avant octobre. Par ailleurs, le prix des pommes de terre de consommation incite les producteurs à maintenir leur surface de production.

Certains producteurs sont tentés par des pratiques dangereuses et les questions qui nous arrivent sont particulièrement inquiétantes :
quels risques si je trie le petit calibre de ma récolte pour planter ? si je plante des pommes de terre refusées en plant ? ....

De telles pratiques auront des conséquences graves. Rappelons deux exemples récents :
- en 1995, quelques cas graves de Y nécrogènes ont été découverts sur des productions issues de «rataplant»,

- en 1998, aux Pays-Bas, les nouveaux cas de Ralstonia ont été découverts en production féculière. Dans ce pays, les plants fermiers sont autorisés une première année à partir de plants certifiés, déclarés et contrôlés en partie pour les parasites de quarantaine. Une souplesse est accordée en fécule avec plusieurs années de plants fermiers or c'est là que Ralstonia a poursuivi sa progression.

Les risques d'utilisation de plants non certifiés sont de différents ordres comme indiqué dans le tableau joint à cet envoi :
- immédiat pour l'agriculteur par manques à la levée,
- à moyen terme pour l'ensemble des producteurs français par la propagation de parasites dangereux.

Notons par ailleurs que la coupe des tubercules est un excellent moyen de multiplication des pathogènes, notamment les bactéries si le dispositif ne fait pas l'objet de tous les équipements adaptés et précautions nécessaires (désinfection parfaite des couteaux, cicatrisation rapide par un stockage parfait...). Toute coupe non contrôlée est particulièrement dangereuse. Rappelons que la mise en circulation et la commercialisation de plants coupés sont strictement interdites.

Risque pourriture brune sur pommes de terre originaires des Pays Bas (arrêté du 8/11/96)

Si vous avez commandé en direct avec des fournisseurs néerlandais, sans l'intervention d'un intermédiaire (et uniquement dans ce cas), vous devez déclarer leur introduction dans les 48 heures au Service Régional de la Protection des végétaux de votre région.

Colza

Ravageurs

Les conditions climatiques jusqu'à présent n'ont pas été favorables au démarrage du vol de charançon de la tige.
Remettez en place vos cuvettes dès le radoucissement des températures (moyennes > 6-8°)

Maïs

Ravageurs

Pour ceux qui envisagent cette année de lutter contre la pyrale avec des trichogrammes, il convient dès à présent de passer commande auprès de votre fournisseur habituel.